

## ADVANT Altana conseil d'Artelia dans l'acquisition d'ADP Ingénierie (ADPI)

Paris, le 30 octobre 2024 – ADVANT Altana a conseillé Artelia, groupe international multidisciplinaire de conseil, d'ingénierie et de management de projet, dans l'acquisition de 100 % des parts d'ADP Ingénierie (ADPI), détenue par le Groupe ADP (anciennement Aéroports de Paris).

L'objectif de cette acquisition devrait permettre à Artelia de devenir un acteur majeur sur le marché de l'ingénierie aéroportuaire dans le monde. Le groupe élargit ainsi son portefeuille de services et complète ses compétences et références actuelles dans le domaine aéroportuaire en France et au Danemark.

ADPI - qui devient Artelia Airports - accompagne ses clients à toutes les étapes de leurs projets d'infrastructures aéroportuaires (terminaux, pistes, trieurs à bagages, etc.), du conseil au design et au management de projet. Elle regroupe une centaine d'experts basés essentiellement au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique.

Artelia, actif dans les secteurs de la mobilité, de l'eau, de l'énergie, du bâtiment et de l'industrie se positionne parmi les 50 premières ingénieries mondiales, avec un chiffre d'affaires de 983 MEur en 2023, plus de 9 000 collaborateurs et une présence historique sur les cinq continents.

**ADVANT Altana** a conseillé Artelia, dans cette opération avec une équipe pluridisciplinaire composée de Gilles Gaillard et Olivier Carmès (corporate M&A), Philippe de Saint-Bauzel et Alexandre Thuau-Renaudet (fiscal), Jean-Guy de Ruffray, Camille Raclet et Claire Borgel (IP/IT), Marie Hindré et Margaux Brunet (concurrence), Gildas Robert et Moustafa Khabbaz (compliance) et François Muller et Lucille Montaut (contrats commerciaux).

**ADVANT Beiten** est intervenu sur les aspects chinois du dossier avec Susanne Rademacher, Jenna Wang-Metzner et Li Lelu.

**Grant Thornton** est intervenu sur la due diligence fiscale pour Artelia avec Stéphany Brevost, Matisse Benoliel et Philippine Schlemer.

**Bredin Prat** a conseillé ADP avec une équipe composée de Barthélémy Courteault, Thomas Sharps et Charlotte Caplanne (M&A), Jean-Baptiste Frantz et Léo Labeille (fiscal).

### **A propos d'ADVANT Altana**

ADVANT Altana est un cabinet d'avocats multi-practices fondé en 2009, composé de près de 90 avocats, dont 26 associés, à Paris. Les équipes d'ADVANT Altana accompagnent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques ou stratégiques, particulièrement dans les secteurs d'activités les plus régulés : Banque-Assurance, Construction, Énergies Renouvelables, Sciences de la Vie, Technologies – Médias – Télécommunications. Le cabinet est membre de l'alliance ADVANT comptant plus de 700 avocats, dont 160 associés, dans ses 15 bureaux en Europe continentale et au-delà à travers son association avec les cabinets allemand ADVANT Beiten et italien ADVANT Nctm.

### **Contacts presse**

Arthur BLANC-AUBERT  
Gantzer Agency  
+ 33 7 60 21 20 34  
[arthurblancaubert@gmail.com](mailto:arthurblancaubert@gmail.com)

Ludivine DANESE/Roukia MMADI  
ADVANT Altana  
+33 1 79 97 93 00  
[communication@advant-altana.com](mailto:communication@advant-altana.com)